



2026

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Broc

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Horaire d'ouverture de la déchetterie

Hiver du 1er novembre au 31 mars

Mercredi 13h - 19h

Samedi 10h - 12h / 13h - 16h

A l'exception des jours fériés pour 2026 :

Lendemain de Noël (26 décembre)

Été du 1er avril au 31 octobre

Mardi 17h-19h

Mercredi 13h-16h

Vendredi 17h-19h

Samedi 10h - 12h / 13h - 16h

A l'exception des jours fériés pour 2026 :

Vendredi Saint (03 avril)

Fête Nationale (1er août)

Assomption (15 août)

ORDURES MENAGERES

Elles peuvent être déposées sur le domaine public, **aux points de collecte**, le **vendredi** dès 05h00 (sauf exception, se référer au calendrier).

Les ordures ménagères sont tous les déchets ménagers journaliers, y compris les déchets encombrants dont le volume est égal ou inférieur à 35 litres.

Contact et infos

Déchetterie communale

Rte du Pessot 8 - 1636 Broc

Aide et conseils sur place lors des heures d'ouverture

www.broc.ch

Administration communale

Rue du Bourg de l'Auge 9 - 1636 Broc

Lun-ven 10h-12h / 13h30-17h - ven et veille fêtes 16h

026 921 80 10

commune@broc.ch

Le règlement communal relatif à la gestion des déchets se trouve sur le site internet www.broc.ch

Carte de déchetterie annuelle

Il est impératif de l'avoir sur soi lors de votre passage à la déchetterie. Des contrôles seront réalisés régulièrement.

En cas de perte, une nouvelle carte de déchetterie peut être demandée au secrétariat communal contre un émoulement de CHF 5.-

Déchets verts

D'ici au 15 novembre au plus tard, **les haies vives, les branches ou autres végétations**, gênant la diffusion correcte de l'éclairage public, masquant la signalisation routière ou dépassant sur le domaine public, **sont à élaguer**.

Sacs poubelles taxés (officiels)

- 17 lt : rouleau de 10 sacs
- 35 lt : rouleau de 10 sacs
- 60 lt : rouleau de 10 sacs
- 110 lt : rouleau de 5 sacs
- clip pour container

Les montants applicables figurent dans le Règlement communal sur la gestion des déchets, disponible sur notre site internet.





2026

Calendrier

Broc

Début des tournées : 05h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J	1 <small>Nouvel-An</small>			2		4 <small>Fête-Dieu</small>
V	2			3 <small>Vendredi-Saint</small>	1	5
S	3			4	2	6
D	4	1	1	5	3	7
L	5	2	2	6 <small>Lundi de Pâques</small>	4	8
M	6	3	3	7	5	9
M	7	4	4	8	6	10
J	8	5	5	9	7	11
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13	10	10	14	12	16
M	14	11	11	15	13	17
J	15	12	12	16	14 <small>Ascension</small>	18
V	16	13	13	17	15	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20	17	17	21	19	23
M	21	18	18	22	20	24
J	22	19	19	23	21	25
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24	28
L	26	23	23	27	25 <small>Lundi de Pentecôte</small>	29
M	27	24	24	28	26	30
M	28	25	25	29	27	
J	29	26	26	30	28	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

Calendrier

Broc

Début des tournées : 05h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale	5	3		5
D 5		2	6	4	1 Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Déchèterie

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont mentionnés au verso et sur le calendrier.

La plupart des déchets sont acceptés.

Sur cette page figurent les particularités d'élimination de certains déchets.



Déchets de jardin

D'ici le 15 novembre au plus tard, les haies vives, les branches ou autres végétations, gênant la diffusion correcte de l'éclairage public, masquant la signalisation routière ou dépassant sur le domaine public, sont à élaguer.

Pris en charge à la déchetterie sauf au-delà de 5m3



Pneus payants

CHF 10.00 (hors TVA) selon le règlement communal en vigueur ou retour au point de vente



Ordures ménagères - sacs taxés

Ramassage hebdomadaire : voir au verso

Possibilité de déposer les sacs taxés à la déchetterie



Papier

A trier indépendamment du carton



Bois

Au delà d'un m3, payant selon le règlement communal en vigueur



PET

A retourner dans les commerces
Pris en charge à la déchetterie



Carton propre

A trier indépendamment du papier



Déchets encombrants combustibles

Tout déchet n'entrant pas dans un sac 35 l.
Pris en charge à la déchetterie sauf au-delà de 10 m3



Flacons en plastique avec bouchon

A jeter dans le container prévu (et non dans le PET)



Batteries d'autos payants

CHF 20.-- (hors TVA) selon le règlement communal en vigueur ou retour au point de vente



Déchets inertes (petites quantités)

Au delà d'un m3, payant selon le règlement communal en vigueur



Berlingots / Briques à boissons

A jeter dans les ordures ménagères (et non dans le carton)



Déchets spéciaux des ménages

A amener En Fulet
STEP de Broc
Mercredi 13h30-16h ou sur rendez-vous
026 921 27 16 / stepbroc@bluewin.ch



Dépouilles d'animaux

A amener En Fulet (Broc)
SANIMA (animaux jusqu'à 250 kg)
Lundi au samedi 9h-11h, excepté les jours fériés
026 921 17 64 / www.sanima.ch

Mes biodéchets, c'est:



- ✓ déchets et restes de cuisine, crus et cuits **sauf poisson, viande et os**
- ✓ épluchures, fruits et légumes non consommables
- ✓ coquilles d'œufs, marcs de café et thé
- ✓ fleurs et plantes fanées, sapins de Noël (sans décorations!)
- ✓ déchets végétaux de jardin, tailles d'arbres, de haies, branches et arbustes (en fagots - attachés avec de la ficelle biodégradable uniquement - longueur max. 1,2 m, ø max 30 cm et 20 kg)
- ✓ tontes de gazon et d'herbe, feuillages, paille, foin...
- ✓ litières végétales (paille, sciure, copeaux pour petits animaux).

Mes biodéchets, ce n'est pas:

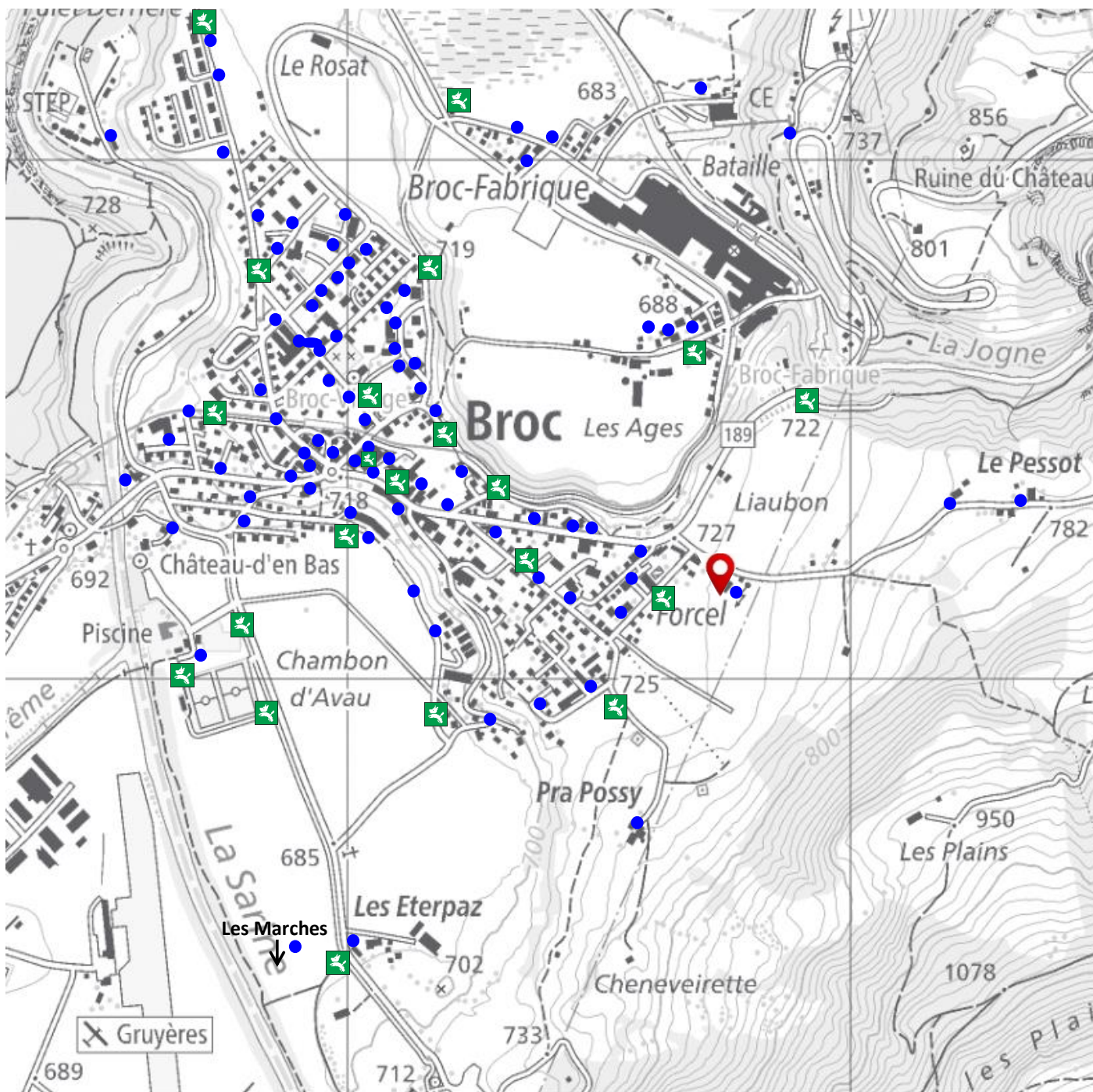
- ✗ restes de viande crus ou cuits, os, huiles, sachets et capsules de thé et café
- ✗ lavures de restaurants et autres établissements publics (homes, cantines, ...)
- ✗ ordures ménagères, tubes, berlingots
- ✗ litières minérales (sable à chat, graviers) et excréments d'animaux
- ✗ attaches, ficelles, sacs d'aspirateur, filtres divers
- ✗ mégots de cigarettes, cendres de bois, suie
- ✗ copeaux de tronçonnage, bois traité
- ✗ plantes à problèmes (rumex, chardons, néophytes)
- ✗ vaisselle et langes biodégradables
- ✗ papier, matières plastiques, déchets métalliques, conserves, boîtes
- ✗ piles, débris de verre ou de porcelaine, terre cuite, pierres et cailloux



La plupart de ces déchets peuvent être récupérés dans d'autres conteneurs prévus à cet effet.


Liste détaillée sous: www.reseau-biodechets-ne.ch

La qualité et l'innocuité du compost obtenu dépendent directement de ce que vous mettez dans votre Végébox.



 Points des robidog

• Ordures ménagères : points de ramassage

 Déchetterie communale (Rte du Pessot 8): situation